

Pénurie d'eau à Mayotte

Point au 17 juillet 2023

Points clés

- En semaine 27, diminution des ventes d'anti-diarrhéiques dans les officines pour revenir à un niveau proche de la moyenne des années précédentes;
- Baisse des consultations pour infections cutanées chez les médecins sentinelles;
- Activité aux urgences pour **gastro-entérites chez les moins de 5 ans en augmentation** depuis la semaine 25-2023 mais à un niveau bas comparativement aux années antérieures;
- A partir du 17/07, des **coupures d'eau quotidiennes (16h-8h)* ou 3 coupures de 24h/semaine** sont mises en place.

Contexte

Mayotte est confronté à une sécheresse sans précédent avec un **déficit de pluviométrie inédit depuis 1997**. La conséquence directe est un niveau de remplissage des retenues collinaires et des nappes phréatiques exceptionnellement bas ayant amené le comité de suivi de la ressource en eau à décider de la mise en place de coupures d'eau renforcées par rapport aux années précédentes.

La rupture potentielle d'approvisionnement en eau expose la population à des risques sanitaires du fait :

- du recours à une eau impropre à la consommation lors de la remise en eau ou à des eaux de surface contaminées durant les coupures pour l'alimentation et l'hygiène ;
- de l'hydratation insuffisante ;
- de la baisse du niveau d'hygiène de base (lavage de main) ;
- du défaut d'assainissement et de l'impossibilité d'évacuer les excréta ;
- des réservoirs de stockage d'eau impropre à l'alimentation ou susceptibles de constituer des gîtes larvaires pour les vecteurs d'arboviroses.

Tout cela représente une menace sanitaire importante pour la population mahoraise qui, pour une majorité d'entre elle, est en situation de grande précarité.

Aussi, l'absence d'eau (ou la mise en place de coupures d'eau prolongées) comme cela a déjà été observé lors de la crise de 2016-2017, pourrait générer des flambées épidémiques : infections gastro-intestinales et maladies hydriques endémiques à Mayotte telles que la fièvre typhoïde ou les hépatites A et pour lesquelles des foyers de contamination sont détectés régulièrement sur le territoire.

22/05/2023 :
3 coupures d'eaux
hebdomadaires
(17h-7h)

12/06/2023 : 4
coupures
d'eaux
hebdomadaires
(17h-7h)

02/07/2023 : 4
coupures
d'eaux
hebdomadaires
(16h-8h)

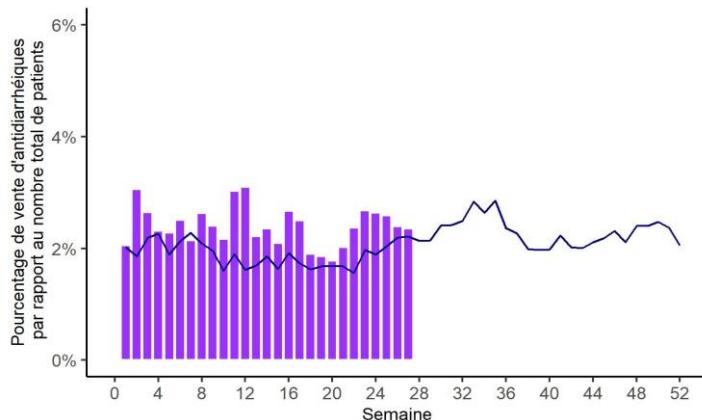
17/07/2023
Coupures
quotidiennes
(16h-8h)*
ou
3 coupures de
24h/semaine

* Communes de Mamoudzou, Koungou et Petite Terre

Sources de données

Le dispositif de surveillance renforcée mis en place s'appuie sur des systèmes de surveillance déjà en place ou ayant été éprouvés lors de crises précédentes :

- Surveillance syndromique à partir des résumés de passages aux urgences du CHM (Oscour®) ;
- Surveillance de la mortalité toutes causes (Insee) afin d'identifier rapidement un éventuel excès de mortalité ;
- Réseau de pharmaciens et médecins sentinelles ;
- Surveillance des pathogènes : en collaboration avec le laboratoire du CHM, les résultats de prélèvements gastro-entériques sont intégrés à la surveillance renforcée afin de pouvoir caractériser d'éventuels pathogènes dans le cas de l'identification d'une épidémie ;
- Maladies à déclaration obligatoire ;
- Surveillance au sein des infirmeries des collèges et lycées en lien avec le rectorat. Ce dispositif de surveillance a pour but de suivre les tendances dans la survenue de symptomatologies gastro-intestinales et cutanées dans la population infantile scolarisée de Mayotte à partir des motifs de sollicitation des infirmeries des établissements scolaires du département.



Source : relevés hebdomadaires du Réseau de Pharmacies sentinelles, situation au 13/07/23

Figure 1 – Proportion de boîtes d'anti-diarrhéiques vendues dans les pharmacies sentinelles, Mayotte, S27-2023

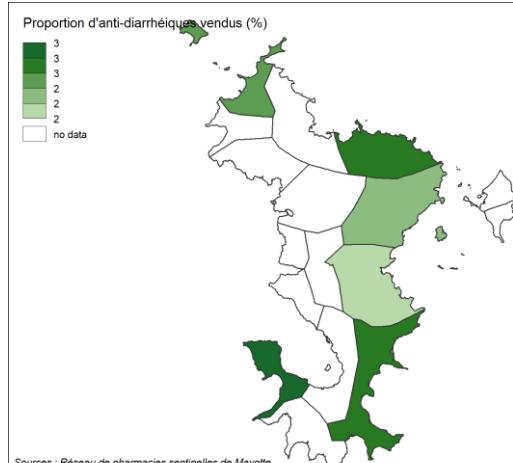


Figure 2 – Proportion d'anti-diarrhéiques vendus en fonction de la commune, Mayotte, S27-2023

Diarrhées aigues :

La part des ventes d'anti-diarrhéiques poursuit sa diminution amorcée depuis quatre semaines et revient à un niveau proche de la moyenne des années précédentes (Fig.1).

Le taux d'activité pour diarrhées aigues chez les médecins est stable et similaire à ce qui est observé les années précédentes avec un taux d'activité de 3,59% en semaine 27-2023 (Fig. 3).

Infections cutanées : on observe une tendance à la baisse de l'activité pour infections cutanées déclarée en semaine 27 (taux d'activité de 3,14 % vs 6,32 % en semaine 26) (Fig. 4).

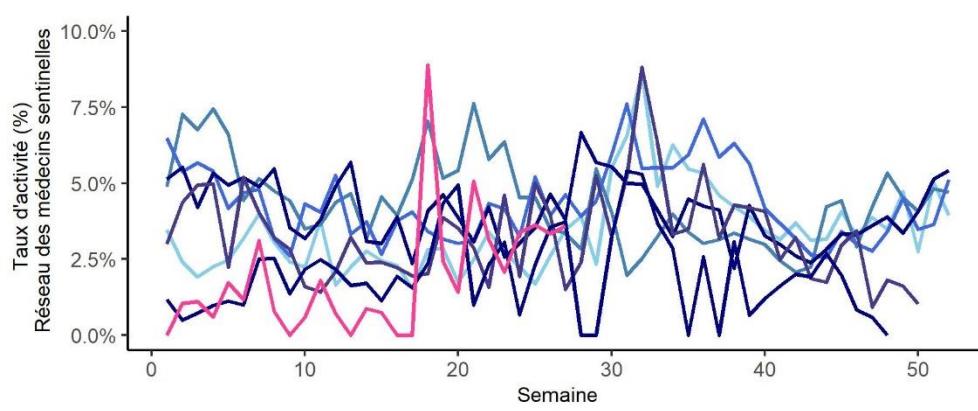
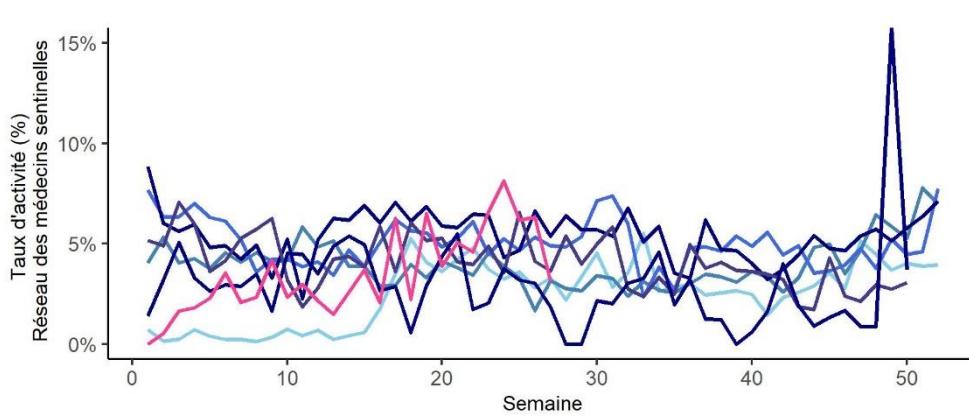


Figure 3 – Taux d'activité pour diarrhées aigues, selon l'année (2017-2023), Mayotte, S27-2023

Figure 4 – Taux d'activité pour infections cutanées, selon l'année (2017-2023), Mayotte, S27-2023



Passages aux urgences (Oscour®)

